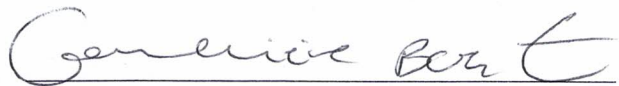


**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-HAM**

**VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT
DE PAIEMENT DE TAXES**

Je, soussigné, Geneviève Boutin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham demeurant à Notre-Dame-de-Ham, certifie sous déclaration officielle avoir publié l'avis public ci-joint relatif à la vente pour défaut de paiement de taxes qui se tiendra le 12 juin 2025 en affichant copie aux endroits désignés par le Conseil, entre 8 h et 16 h, le 31^e jour du mois de mars 2025.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 31 mars 2025.



Directrice générale greffière-trésorière